

Statut	Définition	Cotisation à l'Anfh	Eligibilité à une prise en charge Anfh (Sous réserve des critères habituels)	Obligation de suivre une action de DPC	Codes du grade Anfh
Praticien à Diplôme Hors Union Européenne (Padhue)	Praticien A Diplôme Hors Union Européenne				
Praticien associé contractuel temporaire (PACT)	Praticien Associé Contractuel Temporaire : concerne les PADHUE ayant échoué aux EVC* ou en attente de passage. Autorisation d'exercice temporaire et dérogatoire.	✓	✓ * pas d'abondement de la taxe labo	✗	7800 : médecin 8800 : pharmacien 9800 : odontologiste
Praticien associé (PA)	Praticien Associé – en attente de la finalisation de la PAE*				
Stagiaire associé	Ne permet pas l'exercice de la médecine en France. Autonomie limitée. Stage de 6 mois à 1 an pour mise à niveau et découverte du système de santé français	✗	✗	✗	✗
Docteur junior	3ème cycle des études médicales (fin de l'internat). Professionnel ayant soutenu sa thèse et obtenu le DE de médecine. En phase de consolidation des compétences.	✗	✗	✗	✗
Interne	3ème cycle des études médicales	✗	✗	✗	✗

Précautions de lecture du tableau et points de vigilance :

Les médecins à diplôme étranger peuvent occuper plusieurs fonctions en France telles que celles de praticiens associés ou de stagiaires associés. Lorsqu'ils sont recrutés en qualité de stagiaires associés ils bénéficient de formations complémentaires via des conventions internationales. Dans le cadre de conventions de coopération internationale, les établissements publics de santé peuvent recruter des stagiaires associés, dans les mêmes conditions que celles applicables aux FFI, afin qu'ils bénéficient d'une formation complémentaire. Considérés comme étant encore en formation, au même titre que les internes et docteurs juniors, ils ne sont pas éligibles à la prise en charge de l'Anfh.

L'éligibilité au DPC suit l'arbre décisionnel décrit dans le guide d'éligibilité et les conditions de prise en charge fixées annuellement par l'Anfh. Les frais d'inscription dans le cadre des EVC ne sont pas éligibles à une prise en charge sur le DPC car ils ne sont pas de la formation continue.

*PAE : Procédure d'Autorisation d'exercice

*EVC : Epreuves de Vérification des Connaissances